

DIRECTION DE  
L'ENVIRONNEMENT

Service de la Prévention des  
Pollutions et des Risques

Bureau de l'Environnement  
Industriel et des  
Installations Classées  
pour la Protection  
de l'Environnement

6 route des artifices  
BP L1  
98849 Nouméa Cedex

N° 2014-36968/DENV

Nouméa, le 07.01.15

*Le Directeur*

à

Députée-Maire de la commune de Nouméa  
BP K1  
98849 Nouméa Cédex

RAR n° RA 02 777 199 7 NC

Objet installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) – dossier de demande d'autorisation simplifiée pour l'exploitation d'une activité de stockage tampon d'huiles usagées dans la zone industrielle de Ducos, commune de Nouméa

Référence : dossier reçu le 9 juillet 2014

Pièce jointe : arrêté n°3228-2014/ARR/DENV du 23.12.14.

Madame la Députée-Maire,

Veillez trouver ci-joint l'arrêté d'autorisation simplifiée n°3228-2014/ARR/DENV du 23.12.14 autorisant le GIE BEHP Environnement à exploiter une activité de stockage tampon d'huiles usagées dans la zone industrielle de Ducos, commune de Nouméa.

En application du point 2° de l'article 413-28 du code de l'environnement de la province Sud, je vous demande de bien vouloir conserver ce document afin de répondre aux demandes de consultation du public.

Vous en souhaitant bonne réception, je vous prie d'agréer, Madame la Députée-Maire, l'expression de ma considération distinguée.

**Le directeur de l'environnement**